

Communiqué de presse

12/06/2020

Lille

Une Assemblée Générale numérique, et la réélection du Président Michel Caron

L'assemblée générale 2020 de l'ALEFPA s'est déroulée dans des conditions inédites. Dans le respect des gestes barrières, le traditionnel rassemblement annuel, ponctuant une vie associative riche, s'est tenu en visioconférence, le mercredi 10 juin 2020. En suivi de cette Assemblée Générale, le conseil d'administration a renouvelé sa confiance à son Président, Michel Caron, pour un nouveau mandat.

L'Assemblée Générale d'une association est toujours un moment particulier, d'autant plus quand cette dernière fait suite à une année anniversaire. Une année riche en manifestations et en activités, sur laquelle le Président, Michel Caron, le Trésorier, Guy Losson, le Secrétaire Général, Gérard Besanger et le Directeur Général, Olivier Baron, sont revenus.

L'ALEFPA gère des maisons d'enfants à caractère social, des établissements de soutien et d'aide par le travail, des instituts médico-éducatifs, des instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques, des centres médico-psycho-pédagogiques, des foyers d'hébergement, de l'accompagnement à domicile, des services de soins de suite et de réadaptation.

Notre association a également accueilli 1325 mineurs non accompagnés dans des dispositifs dédiés en 2019.

L'ALEFPA connaît depuis les vingt dernières années une croissance continue et maîtrisée, en France métropolitaine et Outre-Mer. L'association a diversifié et transformé son offre de services, destinée à répondre à l'évolution des besoins de la société française, avec en 2019, un nouveau contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) et 3 prorogations en 2019 ainsi que 29 dépôts de projets obtenus dont 19 déployés.

Ces nouveaux projets ont été complétés par des rapprochements d'associations et des reprises d'activités et de structures, en particulier, dans le Nord, à Villeneuve d'Ascq, dans le Valenciennois, en Guadeloupe, dans le Pas-de-Calais, et à Toulouse. L'ALEFPA anime et gère désormais en réseau des aides aux projets de vacances des personnes handicapées en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances.

L'ALEFPA emploie à ce jour 2671 salariés et 98 enseignants affectés à ses établissements par l'Education Nationale. La progression des effectifs de l'ALEFPA (2481.35 équivalents temps plein) est de 14.56% sur un an.

Dans son rapport moral, Michel Caron a rappelé 4 grandes priorités issues du colloque national organisé par l'ALEFPA en 2019.

_La mobilisation des associations autour d'une dynamique d'engagements réciproques entre l'Etat, les collectivités territoriales et les associations.

_Le rôle majeur des associations sanitaires, médicosociales et sociales, dans l'avenir politiques publiques de solidarité.

_L'urgence d'un renforcement de la coopération entre les chercheurs et les professionnels du secteur sanitaire et social.

_La contribution des associations pour faire de l'économie sociale et solidaire une ambition européenne.

Il a annoncé qu'il remettrait dans les prochaines semaines un rapport sur les mineurs non accompagnés en France, qui lui avait été commandé par la Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant.

Ci-joint : Rapport Moral du Président

Contact presse :

Vincent Logez
06 89 10 22 20
vincent.logez@alefpa.asso.fr

Michel Caron
06 83 88 15 53
michel.caron@alefpa.asso.fr